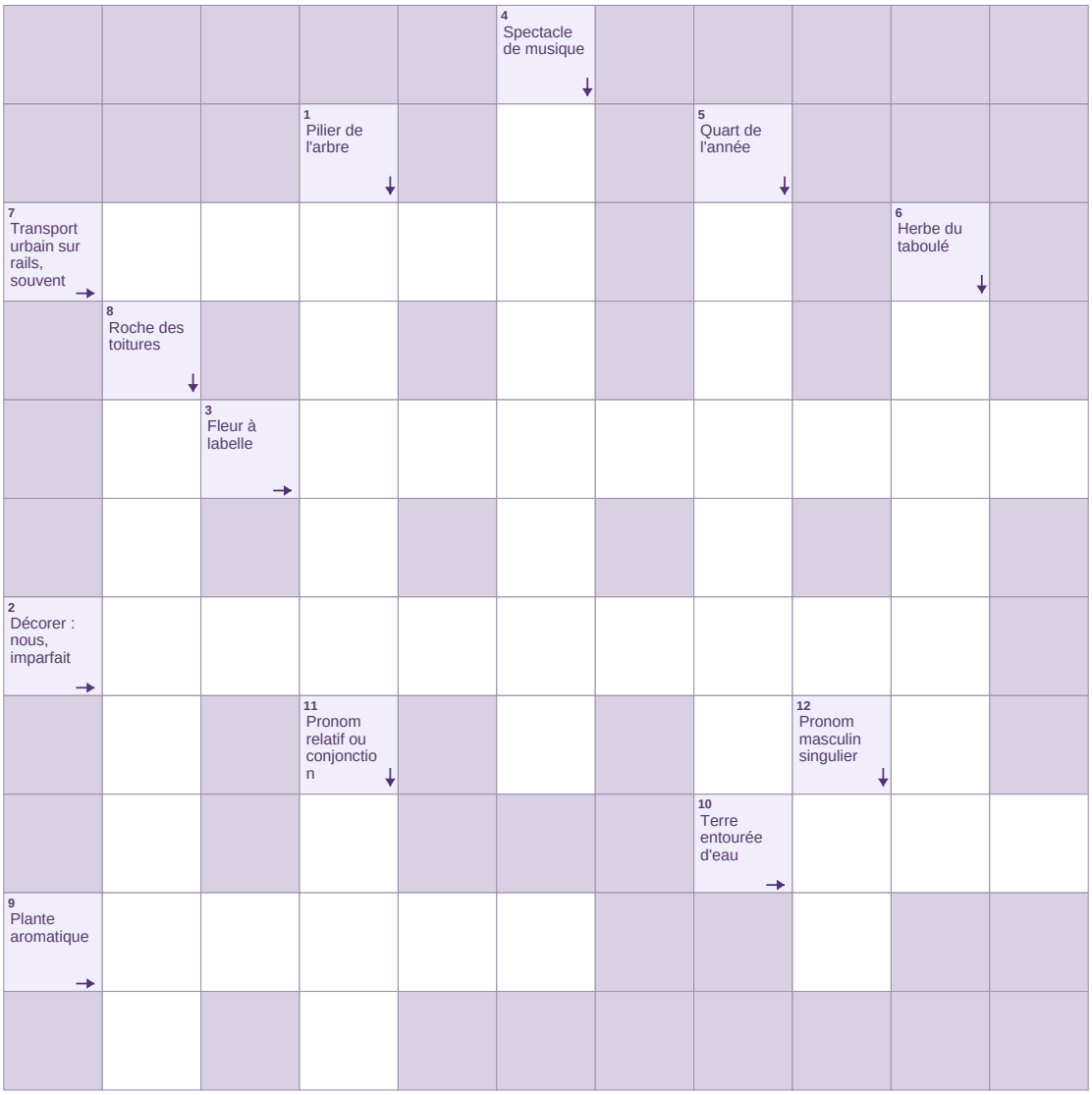
Un mot. Un déclic.

Facile | Grille e004259 | 11 x 11 cases



LES DÉFINITIONS EN CLAIR

1. V · Partie principale du bois entre les racines et les branches. (5 lettres)

2. H · Conjuguez « décorer » (ajouter des ornements) avec « nous » au imparfait de l'indicatif. (9 lettres)

3. H · Plante dont la fleur possède souvent un pétale spécialisé appelé labelle. (8 lettres)

4. V · Exécution musicale devant un public. (7 lettres)

5. V · L'une des grandes périodes de l'année, comme l'hiver. (6 lettres)

6. V · Plante aromatique à feuilles plates ou frisées. (6 lettres)

7. H · Un transport urbain sur rails, souvent souterrain. (5 lettres)

8. V · Roche qui se débite en fines plaques. (7 lettres)

9. H · Plante odorante dont certaines espèces sont utilisées comme condiment. (5 lettres)

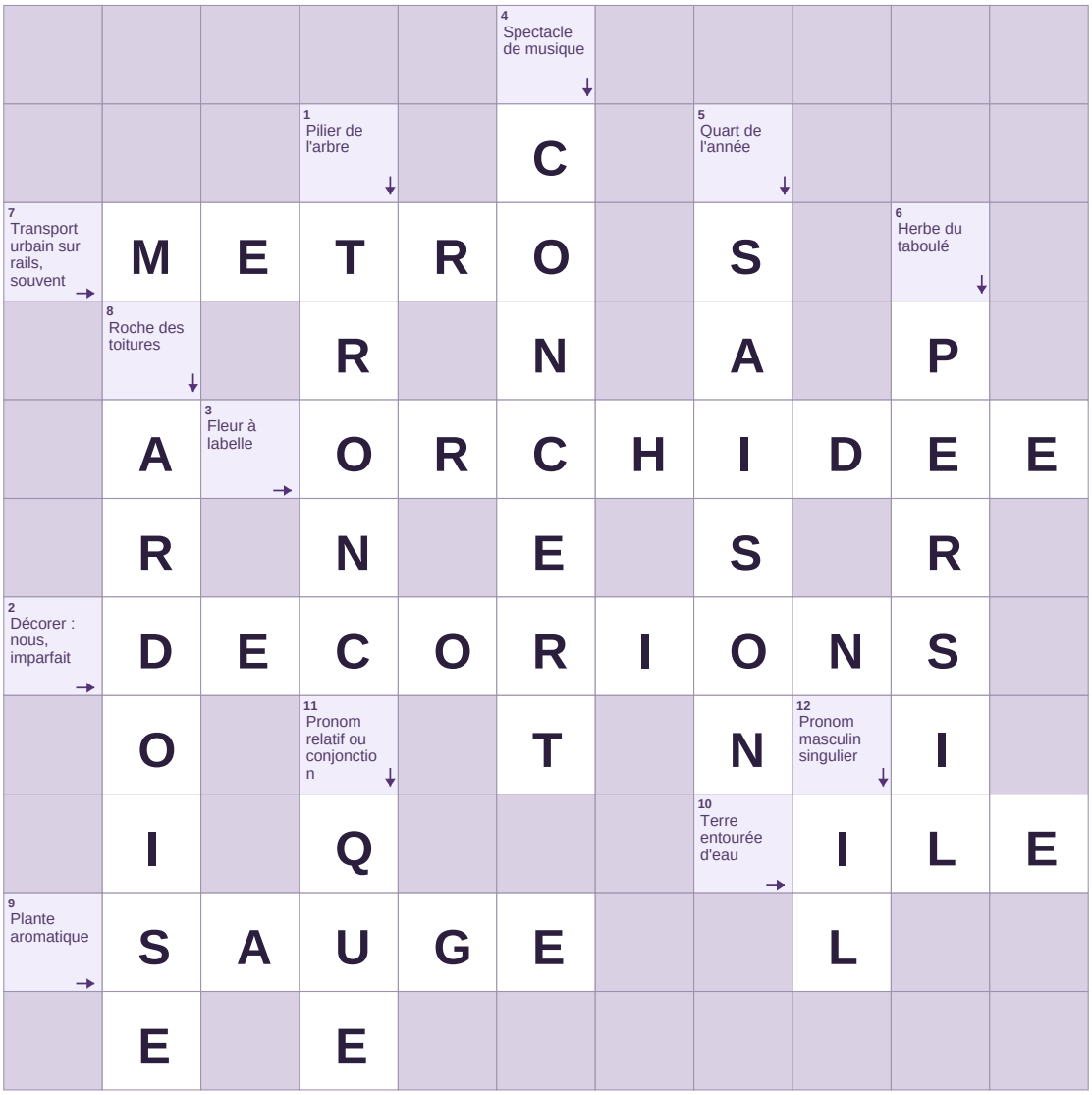
10. H · Étendue de terre entourée d'eau de tous côtés. (3 lettres)

11. V · Mot grammatical employé notamment pour introduire une subordonnée. (3 lettres)

12. V · Pronom personnel sujet de la troisième personne du singulier. (2 lettres)

Le corrigé, à part.

Facile | Grille e004259 | 11 x 11 cases



LES RÉPONSES ET LEUR ORTHOGRAPHE

1. V · tronc — Partie principale du bois entre les racines et les branches.

2. H · décorions — Conjuguez « décorer » (ajouter des ornements) avec « nous » au imparfait de l'indicatif.

3. H · orchidée — Plante dont la fleur possède souvent un pétale spécialisé appelé labelle.

4. V · concert — Exécution musicale devant un public.

5. V · saison — L'une des grandes périodes de l'année, comme l'hiver.

6. V · persil — Plante aromatique à feuilles plates ou frisées.

7. H · métro — Un transport urbain sur rails, souvent souterrain.

8. V · ardoise — Roche qui se débite en fines plaques.

9. H · sauge — Plante odorante dont certaines espèces sont utilisées comme condiment.

10. H · île — Étendue de terre entourée d'eau de tous côtés.

11. V · que — Mot grammatical employé notamment pour introduire une subordonnée.

12. V · il — Pronom personnel sujet de la troisième personne du singulier.